

➔ « Politiques documentaires jeunesse...



UNIVERSITÉ MONTESQUIEU
BORDEAUX IV

Médiaquitaine

JOURNÉE D'ÉTUDES NATIONALE

Organisée en partenariat par :
Médiaquitaine Université Montesquieu - Bordeaux IV
ABF - Commission jeunesse
ABF - Groupe régional Aquitaine

**POLITIQUES
DOCUMENTAIRES
JEUNESSE : QUELLES
RÉALITÉS
AUJOURD'HUI ?**

lundi 7 février 2011

Médiathèque de Mérignac
19 place Charles de Gaulle - 33700 MERIGNAC

Compte-rendu de la Journée d'étude « Politiques documentaires jeunesse : quelles réalités aujourd'hui ? » Bordeaux, 7 février 2011

Cette journée d'étude, proposée par la commission jeunesse de l'ABF et Médiaquitaine, en collaboration avec le Groupe régional ABF-Aquitaine, s'est tenue dans l'amphithéâtre de la médiathèque de Mérignac.

Elle s'inscrivait dans le mouvement de mise en place, désormais largement suivi, de politiques documentaires réfléchies et formalisées dans les bibliothèques de lecture publique.

La journée s'ouvrait sous le signe du paradoxe. Dans une intervention liminaire, « Les bibliothèques jeunesse et leurs collections : histoire, rôle et missions », Olivier Piffault, adjoint au directeur du CNLJ-JPL, a proposé une mise en perspective historique, voire l'évocation d'une mythologie. Des âges obscurs à l'âge numérique, en passant par l'Âge d'or – L'Heure joyeuse – et l'Âge d'argent – La Joie par les livres –, au-delà de ce que l'on croyait savoir, une histoire reste à écrire qui répondra peut-être à cette question : les bibliothèques pour la jeunesse ont-elles jamais existé ? Ou du moins, quelles bibliothèques, et avec quelle ampleur ? Sur quoi se fonde notre identité ? Pointant les différents écosystèmes des bibliothèques (scolaires, religieuses, publiques, associatives...) qui se sont adressés à la jeunesse ainsi que leurs spécificités, présentant les influences américaines successives et leur contexte, l'importance des représentations (et l'écart parfois troublant avec des réalités quantifiables), il dessinait le portrait de LA bibliothécaire jeunesse en *superwoman*, de 1900 à aujourd'hui, et d'une profession habitée par des credos souvent militants et une interrogation constante.

Marie Calmet, directrice adjointe des médiathèques de Créteil a présenté « Le secteur jeunesse dans une politique globale d'établissement : organisation, outils, place dans un réseau intercommunal ». Après avoir résitué l'émergence de la notion de politique documentaire, un impératif politique et gestionnaire commun à tous les établissements de lecture publique, Marie Calmet a décrit les trois étapes d'une mise en œuvre qui, elle, s'inscrit forcément dans un contexte particulier. Un état des lieux préalable des missions, des publics et des collections, puis la formalisation des choix et des orientations de la politique documentaire et enfin le travail suivi de mise en valeur et de régulation des collections. Ainsi à

information des bibliothèques

... quelles réalités aujourd'hui ? »

Créteil, une attention particulière a été portée à la phase initiale de connaissance des publics et de leurs attentes, puis, au fil des étapes, à l'organisation du personnel en groupes de travail. Enfin, appuyés par l'exemple, une méthodologie et des outils ont été présentés. Et, à Créteil comme ailleurs, la technicité et la complexité de l'entreprise ont comme corollaire un développement des compétences, un projet commun fédérant les équipes et des formes de reconnaissance entre la bibliothèque, le public, les partenaires et la tutelle.

Jean-Luc du Val, chargé de la communication de L'Odyssee, médiathèque de Lomme (Nord), et des collections liées au cinéma et aux arts du spectacle, a présenté, en son nom et en celui de sa collègue responsable du secteur jeunesse, « Le décloisonnement des collections et ses conséquences dans les acquisitions ». Un objectif : « faire se rencontrer les gens » et favoriser les parcours les plus divers, qu'il s'agisse des enfants ou des adultes. Dans le cadre d'une organisation générale en pôles thématiques mêlant les supports. Choix d'acquisition, mise en espace ou propositions d'animations visent à permettre des ouvertures qui enrichissent ou relaient une demande initiale. Cette démarche conditionne aussi bien les options du projet informatique que la pratique des décloisonnements – ou des rapprochements, cherchant à multiplier les opportunités de passerelles. Elle induit une très grande attention des bibliothécaires aux attentes du public, à la veille, pointue, sur les productions ainsi qu'à la médiation. Un exemple : la personne chargée des tout-petits assure une « Heure du conte ». Pour décloisonner, elle crée une « Heure du conte » destinée aux adultes. Autre exemple, mélanger les collections adultes et enfants dans le rayon « cirque » et dans le rayon « théâtre ». Ou bien créer un espace « cinéma » pour les tout-petits aussi...

L'après-midi une table ronde modérée par Elizabeth Rozelot, présidente de la Commission jeunesse de l'ABF réunissait Soizic Jouin, directrice de la bibliothèque Chaptal (Réseau des bibliothèques de la Ville de Paris), avec Cécile Fauconnet et Nathalie Dannfald, bibliothécaires en secteur jeunesse à la bibliothèque de Bègles (Gironde). En débat « Classiques jeunesse, prescriptions scolaires : comment les gérer dans une politique raisonnée ? ». Autour d'interrogations récurrentes, les réponses, diverses, des participantes, ont illustré autant la permanence de ce corpus dans la production et dans les collections, vivantes ou de conservation, que ses métamorphoses et la complexité de ses usages. L'option ac-

tuelle étant de ne pas signaler au sein de la collection les classiques en tant que tels, cette étiquette pouvant être intimidante voire rébarbative, mais de privilégier une présentation banalisée qui valorise l'attractivité qu'a pu conserver chaque titre et l'appropriation spontanée.

La dernière intervention « Acquérir une collection multimédia pour la jeunesse » donnait la parole à Muriel Lazzarotto, responsable du multimédia et des ressources électroniques dans le réseau des bibliothèques municipales toulousaines. Sous le double signe de la transversalité, qui semble inhérente aux ressources numériques, et de réticences liées à l'arrivée d'un nouveau support. Pour réussir cette intégration nécessaire et dépasser les difficultés d'appropriation par le personnel et le public, des compétences sont à mettre en œuvre : celles de l'établissement définissant une politique documentaire mise en œuvre par des comités d'acquisition, celles des personnels, impliqués à plusieurs niveaux de technicité. Et une réflexion sur des médiations efficaces, car le métier, lui, ne change pas.

Cette journée marquait l'avancée significative de politiques documentaires dans les bibliothèques de lecture intégrant la réflexion sur les besoins spécifiques du jeune public dans une perspective plus globale. Au-delà des exposés de principe et des vœux, ce sont des mises en œuvre, des réalisations, des bilans d'étape qui ont été présentés. Rien n'est figé, tout bouge, mais cette journée permettait l'appropriation d'outils, de méthodes. Elle offrait également aux professionnels présents l'occasion de débattre et de faire avancer une réflexion commune.

Claudine Hervouët